27 NOVEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISION FINALE

BOD/NO/2023/11-05 – ALLOCATION D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DU RWANDA

Le Conseil d'administration :

1. Prenant note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2023/11 DOC 05 et de la requête de financement visée à l'annexe 5 ;
2. Approuve l'allocation d'un financement pour la transformation du système, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, à l'appui du programme de transformation du système du Rwanda, comme énoncé dans la requête soumise et tel que résumé au tableau 1, sous réserve :
 a) de la disponibilité des fonds, et
 b) de la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires par tranches annuelles.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système	31 290 000
b.	Allocation demandée (100 %)	31 290 000
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	31 290 000
d.	Financement basé sur les résultats	Non (explication fournie dans le formulaire de requête conformément à l'adaptation du modèle d'exploitation)
e.	Agent partenaire	UNICEF
f.	Commission de l'agent partenaire Montant – (%)	2 190 300 (7 %)
g.	Durée	4 ans
h.	Date de démarrage prévue	01/07/2024
i.	Date de clôture	30/06/2028

j.	Provenance des fonds	Fonds du GPE